

28 février 2023

(23-1379)

Page: 1/3

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

Original: anglais

**ACTIVITÉS SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES MISES EN ŒUVRE PAR  
LA CEDEAO AU COURS DE LA PÉRIODE ALLANT DE  
NOVEMBRE 2022 À FÉVRIER 2023**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE CONSEILLER PRINCIPAL CEDEAO/USAID  
CHARGÉ DES NORMES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES (SPS)

La communication ci-après, reçue le 28 février 2023, est distribuée à la demande de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

---

## 1 INTRODUCTION

1.1. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et ses partenaires s'attachent à appliquer les normes et à examiner les questions SPS au niveau régional, de manière à faire progresser le projet de création d'une union économique et d'un marché commun. Conformément à cet objectif, la CEDEAO met en œuvre de nombreux accords visant à soutenir la libre circulation des marchandises et des personnes dans la région.

1.2. Afin d'améliorer et de renforcer les activités SPS dans la région de la CEDEAO et du Sahel, les activités ci-après ont été mises en œuvre au cours de la période allant de novembre 2022 à février 2023. Il convient de noter que depuis mars 2020, la pandémie de COVID-19, qui continue de sévir, et la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont eu un impact sur le bon déroulement des activités liées aux mesures SPS aux niveaux national et régional.

## 2 PRÉSERVATION ET PROTECTION DES VÉGÉTAUX

### 2.1 Fin de l'atelier de formation sur "l'utilisation du Guide harmonisé de l'inspection et de la prise de décisions dans le domaine phytosanitaire"

2.1. Il est important de rappeler que cette formation dans les pays devrait être dispensée dans les 15 États membres de la CEDEAO, plus le Tchad et la Mauritanie. La suite et la fin de l'atelier de formation sur "l'utilisation du Guide harmonisé de l'inspection et de la prise de décisions dans le domaine phytosanitaire" ont eu lieu à N'Djaména (Tchad) pour des inspecteurs phytosanitaires du Mali, de la Mauritanie et du Tchad. De concert avec le bureau de l'USAID en Afrique de l'Ouest, le FAS-USDA vise ce faisant à aider le groupe de travail des ONPV d'Afrique de l'Ouest à diffuser le Guide harmonisé afin de promouvoir les meilleures pratiques dans la conduite des opérations de phytoquarantaine dans la sous-région. La formation a été dispensée à N'Djaména (Tchad) du 6 au 9 février 2023, portant à 335 le nombre total d'inspecteurs phytosanitaires formés pour toute la région.

2.2. Globalement, cette série de formations au niveau national permet de changer la donne et a contribué à obtenir les résultats suivants:

- 15 séances de formation menées au niveau national dans les 17 États membres pour un montant de 320 000 dollars;
- 1 document technique établi, édité et diffusé;
- 335 inspecteurs formés et équipés de kits d'inspection;

- 1 plate-forme régionale d'inspecteurs phytosanitaires créée pour des communications et des échanges de données empiriques en temps réel;
- amélioration de la collaboration et des inspections conjointes aux frontières;
- contribution à la facilitation de la communication entre inspecteurs au niveau national;
- contribution à la mobilisation de ressources supplémentaires au niveau national pour la tenue de formations progressives dans le pays.

2.3. Pour rappel, les principales séances consistaient en:

- des présentations et des discussions sur les dispositions du Guide concernant les procédures d'inspection phytosanitaire à l'importation et à l'exportation;
- la présentation des NIMP n° 05, 07, 11, 12, 23, 31 et 32;
- des exercices de simulation avec des démonstrations pratiques d'inspection, de prélèvement, de détection et d'identification de parasites, ainsi qu'une prise de décision;
- une visite sur le terrain à un point de la frontière terrestre entre le Tchad et le Cameroun.

2.4. En outre, il est important de rappeler que le programme vise à:

- former dans les pays des inspecteurs de la phytoquarantaine à une meilleure compréhension du Guide afin qu'ils en fassent davantage usage;
- effectuer des exercices de simulation avec des démonstrations pratiques d'inspection phytosanitaire, y compris la détection et l'identification des parasites au laboratoire;
- tester l'applicabilité du Guide.

## **2.2 Sixième réunion annuelle du groupe de travail des organisations nationales de protection des végétaux (ONPV) d'Afrique de l'Ouest et de leurs partenaires et préparatifs en vue de la réunion de la Commission sur les mesures phytosanitaires (CMP17) à Praia (Cabo Verde), du 27 février au 3 mars 2023**

2.5. Le groupe de travail des ONPV d'Afrique de l'Ouest et de leurs partenaires a été établi en août 2017 à Ouagadougou (Burkina Faso) pour servir de cadre consultatif en vue de traiter les questions d'ordre phytosanitaire dans la région. Depuis lors, un plan d'action régional a été établi et mis en œuvre. Dans ce cadre, des réunions annuelles ont été organisées à intervalles réguliers pour identifier et traiter les questions prioritaires des ONPV; de plus des réunions annuelles précédant les réunions de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP/CIPV) ont eu lieu pour dégager un consensus entre les pays sur des positions communes qui sont présentées à la CMP, contribuant ainsi aux positions consolidées et harmonisées à l'échelle continentale. Il est donc devenu nécessaire de soutenir cet important mécanisme de coordination, de consultation et d'harmonisation à l'échelle régionale, qui constitue une réunion régionale statutaire pour la prise de décisions et un instrument de partage de renseignements permettant aux ONPV de tenir compte des priorités de la région.

2.6. La réunion visait à passer en revue les priorités du groupe de travail des ONPV de la région d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, à examiner les principales questions commerciales dans le domaine de la préservation des végétaux et le domaine SPS, et à préparer la formulation de positions communes pour les pays membres de la région d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, en vue d'aborder les points de l'ordre du jour de la réunion de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP17). Les principaux résultats ont été les suivants:

- les principales questions commerciales à l'échelle régionale dans le domaine de la préservation des végétaux et le domaine SPS ont été formulées et examinées;
- le plan d'action du groupe de travail des ONPV et de leurs partenaires a été réexaminé et les activités prioritaires pour 2023 ont été définies;
- des thèmes et positions communs à défendre à la réunion de la CMP (CMP17) ont été examinés et des recommandations adoptées, et le pays chef de file et les suppléants chargés de présenter la position commune adoptée ont été identifiés.

### **3 SÉCURITÉ SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

#### **3.1 Participation à la réunion d'experts de l'Union africaine sur les additifs alimentaires en vue d'examiner, de formuler et de proposer des recommandations et des positions communes sur des questions liées à la cinquante-troisième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA), qui se tiendra à Hong Kong, Chine du 27 au 31 mars 2023**

3.1. Une réunion statutaire d'experts de l'Union africaine a été organisée du 20 au 24 février 2023 dans le but d'examiner et de recommander des positions communes sur des questions liées à la cinquante-troisième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA). Un document contenant une position commune a été rédigé et sera communiqué aux États membres de l'Union africaine pour servir de base à des consultations plus poussées au niveau national et à un exposé à la cinquante-troisième session du CCFA.

### **4 CONCLUSION GÉNÉRALE ET VOIE À SUIVRE**

4.1. La Commission de la CEDEAO saisit cette occasion pour remercier tous les partenaires de l'aide constante qu'ils ont apportée en vue de faire avancer les questions SPS dans la sous-région de la CEDEAO et du Sahel. Elle appelle en outre à renforcer la collaboration, l'assistance technique et le soutien en faveur de la mise en œuvre future.

---